

Arrêtés ministériels

A.M., 2018

**Arrêté du premier ministre
en date du 18 octobre 2018**

CONCERNANT la désignation du ministre chargé de l'application de la Loi sur le développement de la région de la Baie James

VU l'article 44 de la Loi sur le développement de la région de la Baie James (chapitre D-8.0.1) qui prévoit que le premier ministre désigne le ministre chargé de l'application de cette loi;

LE PREMIER MINISTRE ARRÊTE CE QUI SUIT :

QUE le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles soit désigné ministre chargé de l'application de la Loi sur le développement de la région de la Baie James (chapitre D-8.0.1), et ce, à compter de la date du présent arrêté.

18 octobre 2018

Le premier ministre,
FRANÇOIS LEGAULT

69556